

**François Labonté: risquer de nouvelles avenues**

— page C-1



**"La journée où un pilote commence à avoir peur pour sa vie, il vaut mieux qu'il prenne sa retraite"**

(Gilles Villeneuve)

— page D-5



**Gary Carter cogne un grand chelem mais les Expos flanchent**

9-8

— page D-1



20 SEPTEMBRE 1980

# la tribune

samedi — dimanche

71e ANNEE — No 181 — 52 PAGES — 5 CAHIERS — SHERBROOKE — (SAMEDI 50¢ 30¢)

## EDI-CHOC

### Drapeau et l'UN: la farce a assez duré

Faut-il pleurer, faut-il en rire, dit la chanson de Jean Ferrat. Mais qu'on ne se trompe pas, ce n'est pas en pensant à l'idylle entre le maire de Montréal, Jean Drapeau et quelques militants de l'Union nationale, dont le député Serge Fontaine, que le chansonnier a composé cette mélodie.

Car il n'y pas à rire mais seulement à pleurer sur la situation entretenue actuellement avec une certaine indécence par le maire Drapeau et nourrie avec naïveté par l'Union nationale. Jamais M. Drapeau ne commettra l'erreur de quitter le fauteuil confortable de la mairie pour la succession de Rodrigue Biron.



M. Drapeau parviendrait probablement à se faire élire dans son comté, mais sa présence ne signifierait aucun comté de plus pour le parti que ce qu'il a actuellement. Montréal est une forteresse libérale parsemée d'îlots péquistes et la présence du père des Jeux olympiques de 1976 n'y changerait rien. En province, M. Drapeau stimulerait encore moins la ferveur bleue que Roch Lasalle par exemple ou Fernand Grenier. Mais M. Drapeau se laisse courtiser, heureux d'entendre des témoignages d'admiration et pas fâché de détourner l'attention du rapport Malouf.

Si M. Drapeau était sincère, il dirait tout de suite son "Ego non serviam". Si l'UN était logique,

elle cesserait de se ridiculiser en courant après un politicien qui l'utilise pour mousser sa publicité ou simplement pour flatter sa proverbiale humilité. Il est bon parfois de se laisser désirer. Mais M. Drapeau devrait savoir qu'actuellement il sert de bouche-trou et que ceux qui le désirent sont infiniment moins nombreux que ceux qui voudraient sa tête. Ce n'est pas parce que le PQ aimerait se servir de lui comme pieu pour enfoncer Claude Ryan que les Québécois voteront pour lui.

Jean Vigneault

### Bruits de bottes à la frontière de la Pologne

WASHINGTON — Les services secrets américains ont détecté les signes d'une activité militaire soviétique croissante dans des régions d'Union soviétique et d'Allemagne et l'Est contiguës à la frontière polonaise, ont annoncé, vendredi, des membres du département d'Etat américain.

Ils ont déclaré que les Etats-Unis considéraient de près les développements de la situation.

La Pologne a été informée de cette activité qui pourrait être une démonstration de force tendant à intimider les ouvriers polonais et les contraindre à modérer leurs revendications pour des syndicats libres.

Le département d'Etat a également confirmé les informations publiées dans le Globe, journal de Boston, indiquant que 20 divisions avaient commencé leurs préparatifs de déploiement du côté soviétique et du côté est-allemand.

En outre le Globe a annoncé que la mobilisation des réservistes avait débuté en URSS.

Par ailleurs, la crise polonaise a connu un nouveau rebondissement vendredi soir. Le premier secrétaire du parti de la région de Katowice (Haute-Silésie), M. Zdzislaw Grudzien, a été limogé, au moment où le vice-premier ministre Mieczyslaw Jagielski lançait à la télévision un appel au calme et à la reprise du travail.

Le ton de M. Jagielski et le fait qu'il se soit présenté comme le négociateur des accords de Gdansk, sont autant d'indices du souci de la direction polonaise de calmer les esprits, alors qu'en Haute-Silésie les grèves ont repris depuis deux jours dans les transports en commun.

C'est, semble-t-il, pour parer à une situation dangereuse que le parti a décidé de libérer de ses fonctions M. Grudzien, un ami de M. Gierek, dont les grévistes demandaient le départ, en plus de leurs revendications salariales.

La nomination à sa place de M. Andrzej Zabinski, l'un des jeunes Turcs du parti, dont l'ascension cette année aura été extrêmement rapide, devrait, dans l'esprit de la direction, contribuer à apaiser les esprits: il avait participé aux négociations avec les grévistes de Szczecin et ceux de Jastrzebie en Haute-Silésie.

Un autre premier secrétaire de voivodie (province), M. Jerzy Zasada, a été remplacé par M. Jerzy Kusiak dans la région de Poznan.

## Pour réduire le déficit fédéral de \$14 milliards

# Hausse des impôts?

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a brandi hier le spectre d'une augmentation des impôts au moment du dépôt de son premier budget, à la fin du mois d'octobre, afin de réduire le déficit fédéral qui dépasse maintenant \$14 milliards.

"Je n'élimine aucunement la possibilité d'une hausse des impôts", a déclaré M. MacEachen

à sa sortie d'une rencontre d'une journée des ministres fédéral et provinciaux des Finances.

Dressant un bilan plutôt sombre de la situation économique canadienne, affectée par un taux d'inflation dépassant 10 pour cent, un chômage à la hausse et une croissance presque nulle, M. MacEachen a tenté de démontrer à ses homologues "la nécessité d'accroître les revenus du gouvernement fédéral". Toutefois, il s'est bien gardé de dévoiler quel-

### • Pierre Trudeau maintient le suspense

— page B-1

les mesures il retiendrait dans son budget pour mettre un frein à la hausse des dépenses de l'Etat.

Cependant, dans l'allocution qu'il prononçait à l'ouverture de la conférence d'hier, la première du genre en deux ans, M. MacEa-

chen a soulevé trois points précis pour avertir les provinces qu'Ottawa s'attendra désormais à les voir supporter une proportion plus importante du coût de la gestion économique du pays.

— Jusqu'à maintenant, c'est le gouvernement fédéral qui a assumé la plus grande part des dépenses de stimulation de l'économie "au cours des années d'expansion relativement lente enregistrées après 1974".

— La présente répartition des revenus du pétrole (45 pour cent pour les provinces productrices, 15 pour cent pour les compagnies et 10 pour cent pour Ottawa) s'avère inacceptable et le budget d'octobre pourrait apporter des correctifs à cette situation si aucune entente n'intervient d'ici là.

— Les paiements de transfert aux provinces constituent "une proportion importante de nos dépenses" et le gouvernement fédéral, fidèle à la philosophie qui l'a guidé lors de la dernière conférence constitutionnelle, remettra en question ces programmes lorsqu'ils viendront à échéance.

## \$35 millions consacrés à la réfection de la route 116

par Guy Crevier

SHERBROOKE — C'est un montant de plus de \$35 millions qui sera consacré au cours des quatre prochaines années à la réfection, l'élargissement et l'amélioration de la route 116 entre Richmond et Plessisville.

Ce projet routier sera en fait le plus important à se dérouler dans la région de Sherbrooke au cours des deux prochaines années. D'ailleurs, le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, se rendra à Victoriaville d'ici à la mi-octobre afin de dévoiler publiquement, en compagnie du député péquiste d'Arthabaska, M. Jacques Baril, l'échéancier des travaux et les montants qui y seront consacrés.

Dans l'entourage du ministre des Transports, ont tenu mordi-

cus à ce que la nouvelle soit gardée secrète jusqu'à l'annonce officielle afin de permettre au ministre de satisfaire politiquement l'appétit vorace de la population des Bois-Francs qui s'est vue priver par le gouvernement Lévesque de la réalisation du tronçon Plessisville-Richmond de l'auto-route 51.

D'ailleurs, dès l'annonce de l'abandon du projet, le ministre des Transports alors en fonction, M. Lucien Lessard, s'était pointé à Victoriaville pour annoncer que

des travaux majeurs de l'ordre de \$17,8 millions seraient effectués sur la route 116 dès le début de 1980, ce qui devait être confirmé par la suite par le premier ministre Lévesque.

Selon les premières informations recueillies auprès de fonctionnaires du ministère des Transports, les plans retenus indiqueraient la réalisation de travaux beaucoup plus importants qui amèneront des déboursés d'au moins \$35 millions.

Pour le seul tronçon reliant Richmond à Kingsey Falls, les études effectuées laissent entrevoir des déboursés d'environ \$15 millions.

Selon un haut fonctionnaire, les plans et devis pour le secteur de Richmond sont terminés depuis le début de l'été 1980, mais le ministère des Transports a préféré attendre au début du printemps 1981 pour s'assurer que les travaux seront terminés avant l'arrivée du gel.

Dans la région de Danville les travaux débuteront également au printemps 1981, mais ce n'est qu'en 1983 ou 1984 que des travaux seront entrepris entre Richmond et Danville. Des problèmes de confection de plans, de protection de l'environnement et d'expropriation auraient occasionné des délais.

Pour ce qui est du tronçon reliant Kingsey-Falls à Victoriaville et Plessisville, les travaux s'échelonnent sur une période d'au moins quatre années au coût approximatif de \$18 millions. Les plans prévoient, entre autres, une amélioration de la route 116 sur une longueur de 8 kilomètres entre Plessisville et Victoriaville où un tronçon à quatre voies sera aménagé.

Règle générale, le nouveau tracé prévu pour la route 116 correspond au parcours actuel. Les travaux consistent en fait à l'amélioration des courbes, à l'addition de voies à l'approche des zones urbaines, à l'aménagement de voies de contournement et au déboulement des voies dans les secteurs montagneux.

Quant à l'ouverture de l'auto-route 55, un haut-fonctionnaire a confirmé que les travaux se poursuivent normalement et que les nouvelles sections devraient être ouvertes à la circulation comme prévu, le 6 octobre.



### Terry Fox honoré

PORT COQUITLAM, C.B. (PC) — Agé de 22 ans, l'unijambiste Terry Fox est devenu, vendredi, la plus jeune personne à recevoir le titre de compagnon de l'Ordre du Canada.

La décoration lui a été remise par le gouverneur-général du Canada, M. Edward Schreyer au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Port Coquitlam, en banlieue de Vancouver.

## Les Loteries

La Quotidienne

548

Mini

581242

6/36

5-15-16-19-29-34

(7)

## Persiflage

Si le service de Bell Canad. est si efficace, pourquoi la compagnie ne téléphone-t-elle pas ses comptes à ses abonnés au lieu de leur poster?

— 0 —

C'est pour avoir solutionné le problème de la direction générale que les conseillers de Sherbrooke ont reçu une légère compensation monétaire.

— 0 —

Ron LeFlora et Ellis Valentine n'ont jamais eu mal à la tête de leur vie.

— 0 —

Marc Tardif ne pourra lever le coude pendant un mois.

Le persifleur

UNE PRÉSENTATION DE LA TRIBUNE — 20-21 SEPT. à 13h30

## CHÂTEAU de CARTES

un film de FRANÇOIS LABONTÉ

CINÉ-FAMILLE

Salle Maurice O'Bready

CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke

PREMIERE MONDIALE



56657

# Commissions scolaires plus généreuses que l'actuelle convention

•Selon Me René Lapointe, porte-parole patronal

par Léon Dion

SHERBROOKE — Avec le dépôt des dernières offres sur les points encore en suspens, l'Association des commissions scolaires du diocèse est plus généreuse dans l'ensemble que la convention en vigueur à la Commission des écoles catholiques de Montréal, a soutenu hier M. René Lapointe, principal porte-parole patronal, dans une conférence de presse.

Les commissions scolaires s'engagent noir sur blanc à appliquer les ratios provinciaux en cas de surplus de personnel, mais pas pour les fins d'affectation. Dans ce dernier cas, cela équivaudrait à un plancher d'engagement minimum auquel la partie patronale ne veut pas se lier. «On parle d'un danger un peu fictif»

quand on souleve l'hypothèse de coupure de personnel, a-t-on ajouté, compte tenu des normes moyennes à respecter.

Sans donner de qualificatif aux offres, M. Lapointe a dit qu'on "ne peut pas sacrifier les principes" impliqués dans les derniers points en litige, mais que les commissions scolaires sont ouvertes à des "aménagement" pour en venir à un règlement.

Hier matin, les deux équipes de négociation se sont rencontrées pour échanger sur ces offres et les parties ont convenu de se revoir dans l'après-midi.

Plusieurs autres commissions scolaires ont déjà signé des conventions locales sur la même base que les offres de l'ACSIS. En région, on a même accepté de négocier des points qui ne sont pas ob-

jet de négociation locale, a noté M. Lapointe. On pense alors aux questions des chefs de groupe au secondaire, l'allègement de la tâche des spécialistes au primaire, les classes à degrés multiples, la grille-horaire, grille-matière.

15 des 16 matières locales sont négociées et paraplées, sauf le 8-6-00 (règles régissant la répartition des fonctions et responsabilités). Les commissions scolaires estiment donc que l'état des négociations ne justifie pas le recours à la grève.

Quant à la tâche, on fait remarquer que cela relevait de la compétence de la négociation provinciale. Dans les offres de mercredi, la Commission scolaire régionale de l'Estrie se dit prête à garantir, pour l'application du régime péda-



Me René Lapointe

gique, qu'on "n'augmentera pas le nombre de groupes confiés aux enseignants en autant que le permettent le régime pédagogique et la politique de mesures et d'évaluation du ministère de l'Éducation et de la CSRE". On offre aussi de former un comité conjoint avec le mandat d'étudier tous les modèles d'application de la grille-horaire et de faire les recommandations appropriées. La CSRE s'engage à entériner toute recommandation unanime.

Dans une autre annexe, la CSRE s'engage à nommer au moins 40 pour cent du

nombre de chefs de groupe permis. Cette année, on a engagé plus de 80 pour cent du nombre de chefs de groupe, a précisé M. Lucien Carrier. On tend vers une réduction "pour pallier à une détérioration de la fonction" au fil des ans, on songe plutôt à ajouter des adjoints à la direction dans certains cas.

M. Albert Favreau, président de l'Association des commissions scolaires, était aussi présent à la conférence de presse. Le conseil d'orientation a entériné jeudi soir des dépôts qui dépassaient déjà les mandats, a-t-il été dit.



Le conseiller Roméo Bergeron soutient qu'il faut évaluer le travail des élus sur une base de mérite et non sur une base horaire. C'est sûrement la meilleure façon de s'assurer du seuil minimum.

Sylvie Grand'maison pensait bien que la saison de la fièvre des foins était terminée... jusqu'à ce qu'elle en soit affligée...

On se sait trop pourquoi, mais depuis quelque temps Serge Forest pense beaucoup au développement régional qu'à la communication régionale... serait-ce un présage?

Robert Routhier sera de passage sous peu à Sherbrooke, soit le 31 octobre à l'occasion d'une session de la commission itinérante sur l'éducation permanente dont il est membre. Il s'agira d'une occasion en or pour le rencontrer...

Le notaire Claude Beauvive vient d'être nommé à la présidence régionale de la Société canadienne de la Croix-Rouge, section des Cantons de l'Est... il succède à cette fonction à M. Rodrigue Desnoyers...

Jean-Jacques Lafontaine a décidé de retourner sur les bancs d'école pour deux semaines, dans une université californienne...

Fausse la rumeur voulant que la moitié des membres du conseil de ville se soit engagée à remettre 50 pour cent de leur récente augmentation à différentes oeuvres de charité...

Tous les adversaires de Camille Fortier au tennis ont applaudi en apprenant l'augmentation de salaire que le conseil s'est voté plus tôt cette semaine... ces sportifs considèrent les sommes qui leur reviendront comme un juste retour sur leur investissement en taxes municipales...

Sa modestie aurait convaincu le maire Jacques O'Bready de ne pas se présenter à la cérémonie de la mise au jeu officielle de la partie d'ouverture de la saison des Castors... ses revenus ne lui permettraient pas encore de fréquenter des gens comme Gilles Villeneuve...

Pour le plus grand plaisir d'André Lachance, Mario Bégin aurait décidé d'abandonner les médicaments pour des produits plus naturels afin de soigner ses gripes... c'est d'ailleurs le succès remporté par Manon Richard, qui refuse d'avoir recours aux pilules, qui l'a convaincu...

C'est en s'adonnant au golf avec peu de succès que Normand Gauthier s'est découvert récemment des affinités avec les canards.

Jules Roselli ne veut pas user la voiture neuve dont il vient de faire l'acquisition. Aussi se déplace-t-il toujours avec la vieille.

## Robert Bourassa au conventum de la faculté d'administration

SHERBROOKE — L'avenir économique du Québec constituera le thème de l'exposé que livrera l'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, aux membres de l'Association des diplômés en Administration de l'Université de Sherbrooke, lors de leur conventum des 27 et 28 septembre prochains.

ministre du Québec de 1970 à 1976. Il prendra la parole le samedi 27 septembre, lors d'un déjeuner-causerie tenue à midi.

En plus de l'exposé de M. Bourassa, M. Charles Brais de la Société pour l'expansion des exportations, animera un atelier et d'autres activités semblables seront organisées.

Le but de l'Association des diplômés en administration, qui offre aussi à ses membres les services d'un journal titre "Le Châlon", un service de placement et un secrétariat permanent, consiste à faciliter les contacts entre les anciens, afin de créer un esprit d'appartenance entre eux.

Cette association rejoint environ 3.000 anciens étudiants de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, dont environ 700 travaillent dans la région sherbrookoise.

Pour son 11e conventum, l'association a réussi à mettre la main sur M. Robert Bourassa, premier

**POMMES McINTOSH**

Venez acheter ou cueillir vos délicieuses pommes McIntosh à la pommeraie de la

**FERME BEAU-VAL**

Enr.

TOUS LES JOURS de 9h.30 a.m. à 20h.00

André Gagnon, prop. COMPTON Tél.: 835-5462

1 1/2 mille du village de Compton, sur chemin Hatley, Rte 208 ouest

APPORTEZ VOS CONTENANTS

**CONTRACTEURS SEULEMENT**      **CONTRACTEURS SEULEMENT**

## Portes et fenêtres pour la construction neuve ou la rénovation

Vous cherchez à réunir qualité et économie?

Votre fournisseur n'a pas encore respecté vos délais de livraison?

Juste par curiosité demandez-nous des preuves. Nous vous donnerons les noms des contracteurs de votre région qui ont utilisé nos portes et fenêtres aluminium ISOLAIR et qui ont été très satisfaits.

Appelez-nous à frais virés (514) 435-2424 et demandez Daniel Laurin.

**J.B. CHARRON**

12, rue Lesage Ste-Thérèse, Qué. J7E 3E8  
Tél.: (514) 435-2424 (ligne à Ste-Thérèse)  
(514) 871-1233 (ligne à Montréal)

Manufacturier des portes et fenêtres.

**ISOLAIR**

## Sécurité du transport écolier: Une priorité

N.D.L.R. La Tribune commence aujourd'hui une série d'articles sur la sécurité des écoliers dans le cadre de la "semaine du transport écolier: Une priorité".

Chacun de ces articles donnera la parole à divers intervenants dans ce domaine, pour expliquer leur rôle dans la protection des écoliers.

## Le transport scolaire enveloppé d'un halo de sécurité



L'automobiliste doit se méfier des excès d'impatience. Il ne faut pas beaucoup d'arrêts d'autobus scolaire pour que la file d'autos augmente, double même.

SHERBROOKE (psj) — "Il faut voir dans le travail qui a entouré la préparation de cette semaine, dans la sensibilisation qu'elle apportera, une amorce, un début de ce qui se fera tout au long de l'année. En tout cas, c'est notre souhait et notre volonté"

Le capitaine Léon Paquin, responsable de la gendarmerie de la Police de Sherbrooke et le sergent Marcel Charette, responsable du bureau de sécurité routière de la SQ de l'Estrie, ont exprimé ce vœu lors d'un entretien, avec La Tribune, portant sur la campagne d'envergure provinciale "Sécurité du transport écolier: une Priorité!", du 22 au 30 septembre.

Le succès de cette campagne tient à coeur à un tas d'intervenants impliqués jusqu'au cou: policiers de partout, patrouilleurs du ministère des Transports, commissions scolaires locale et régionale, transporteurs scolaires, Ligue de Sécurité du Québec, etc. Il y a aussi l'apport des brigadiers scolaires qui n'est pas à dédaigner et dont l'importance du rôle n'est plus à prouver.

Durant cette semaine, on enveloppera d'un halo de sécurité peu commun le transport écolier. On aura à l'oeil le comportement des automobilistes, des transporteurs scolaires et des écoliers.

Le mal risquant de frapper l'automobiliste durant l'année scolaire est l'impatience, surtout dans les limites d'une ville. Il ne faut pas beaucoup d'arrêts d'autobus scolaire pour qu'une file de véhicules double sa longueur. Il faut se méfier des excès d'impatience causés par ces ralentissements.

Sur les routes de campagne, le problème se pose différemment: distraction ou trop grande vitesse.

Malgré cela, MM. Paquin et Charette estiment que c'est la minorité qui n'obéit pas aux feux clignotants et qui fait preuve d'imprudence grave. Pour appuyer cette affirmation, M. Paquin a dit que depuis le début de septembre, neuf infractions dont trois impliquant des transporteurs eux-mêmes ont été enregistrées. M. Charette, pour sa part, a révélé que dans tout le district de l'Estrie, sept infractions ont été signalées.

Les deux policiers reconnaissent que le transport écolier est un des plus sûrs dans tout le Québec mais "ce n'est pas une raison pour que nous attendions un renversement de la situation" ont-ils souligné, démontrant ainsi leur volonté de garder l'oeil ouvert toute l'année.

**Inter-Union**

Agence de rencontre sérieuse

St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke  
3330 King O., suite 150  
Tél. 566-7966

Un problème moderne, la solitude au milieu des autres.

Une intervention discrète au service d'une société exigeante. Service personnel, confidentiel et efficace.  
11705 1 heure P.M. à 9 P.M.

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée, Fondé le 21 février 1910

**YVON DUBÉ**  
Président et Editeur

**JEAN-GUY FARAH**  
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

**LIONEL DALPÉ**  
Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint

**RÉDACTION**  
JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef  
JACQUES LAFONTAINE  
Chef éditorialiste-adjoint  
SERGE GOSSELIN  
Directeur de l'information  
CHRISTIAN BELLAVANCE  
Chef des nouvelles  
GILLES DALLAIRE  
Adjoint au chef des nouvelles  
MICHEL DIONNE  
Chef de pupitre  
DENIS MESSIER  
Directeur des pages sportives

**PUBLICITÉ**  
FRANÇOIS VAILLANCOURT  
Directeur de la Publicité  
DAWSON BEAULIEU  
Chef des Ventes locales  
PAUL ALLARD  
Chef de la Production publicitaire

**COMPTABILITÉ**  
ANDRÉ LACHAPELLE  
Chef comptable  
L. ALCIDE BEAUCHER  
Gérant au crédit

**ATELIER**  
JACQUES E. LEDUC  
Directeur (technologie graphique)  
J. JACQUES DELORME  
Chef des opérations  
ANDRÉ BÉLANGER  
Chef de la production

**EXPÉDITION**  
MICHEL DOYON  
Chef à l'expédition  
ANDRÉ JACQUES  
Adjoint à l'expédition

**TIRAGE**  
GASTON GAGNÉ  
Directeur au tirage  
JACQUES ROY  
Chef des ventes au tirage

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
PIERRE BEAULIEU  
Magog-Deauville-Rock Forest-Sherbrooke-Nord  
LÉONARD BOULANGER  
Lac-Mégantic  
CONRAD BERGERON  
Sherbrooke-Ouest  
YVES BERGERON  
Sherbrooke-Nord  
Valcourt-Bromontville  
ANDRÉ FONTAINE  
Sherbrooke-Est — Quesb. / Annville

**BOSS-FRANÇOIS**  
MICHEL LAVOIE  
Coaticook — East Angus  
JEAN-MARC PÉPIN  
Sherbrooke-Est — Fleurimont  
GASTON PINARD  
Drummondville — Acton Vale  
JEAN-LUC PINEAULT  
Bos-Francois  
JEAN-CHARLES POULIN  
Amiante  
ROGER RÉGIS  
Asbestos-Windsor

**Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539**

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Vol et vandalisme à la cathédrale

SHERBROOKE (psj) — Des actes de vol et de vandalisme ont été perpétrés, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans la sacristie et sur l'autel de la cathédrale St-Michel de Sherbrooke.

Le type, catalogué déjà comme malade à cause de la nature des gestes posés, a endommagé les différentes armoires de la sacristie, a jeté sur le sol des vases sacrés et a mis la main sur quelques enveloppes contenant de l'argent, dont une trouvée dans le coffre-fort dont la porte avait été laissée ouverte.

Le montant des vols dépasserait la somme de \$3.000. De

plus, on croit qu'un vase sacré, soit un petit calice, a également été subtilisé lors de ces incidents, survenus entre 18h00 jeudi et 06h30, hier matin.

L'individu a de plus visité l'autel, y a défoncé le tabernacle pour en sortir le calice et répandre sur le sol les saintes espèces.

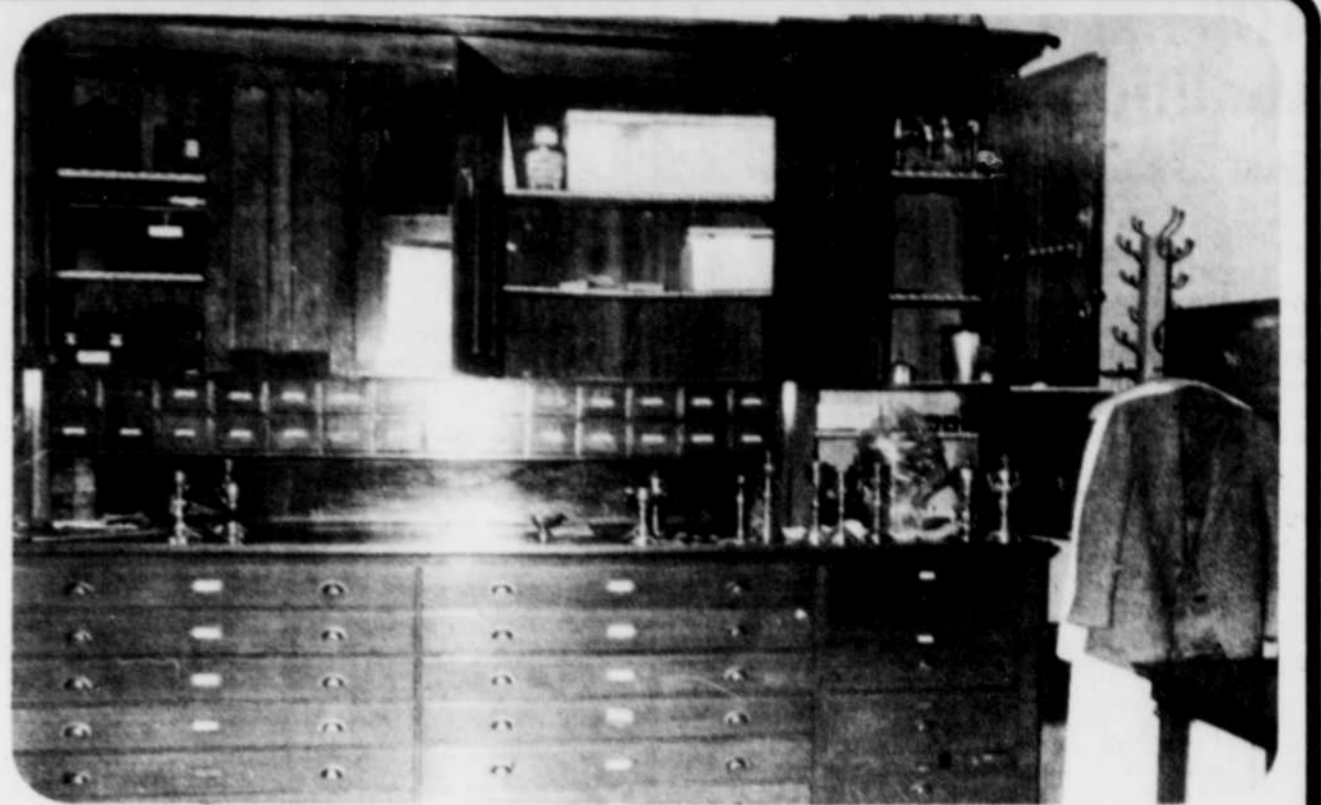
Le montant des dommages n'a pas été divulgué hier.

Le vol et le vandalisme ont été découverts un peu avant sept heures du matin. Les policiers municipaux de Sherbrooke ont été dépêchés sur les lieux. Il

était impossible de dire de quelle façon l'individu s'était introduit dans la cathédrale.

Les membres de la division des enquêtes criminelles de la Police de Sherbrooke ont immédiatement pris l'affaire en main et ont visité les "spécialistes" de ce genre d'incident. Cette tournée de suspects éventuels n'a donné aucun résultat concret.

On peut ajouter que des actes semblables avaient été commis dans une église de la rue Montréal, dernièrement. Un suspect avait été arrêté. L'enquête se poursuit.



Une espèce de rage semble avoir motivé les gestes d'un individu qui a perpétré un vol et des actes de vandalisme après s'être introduit dans la cathédrale St-Michel de Sherbrooke, dans la nuit de jeudi à vendredi.

## La requête en contestation d'élection de son adversaire est rejetée

# Paul Rodrigue élu commissaire



M. Paul Rodrigue

SHERBROOKE — Le juge Yvon Roberge de la Cour provinciale a confirmé hier l'élection de M. Paul Rodrigue comme commissaire d'écoles pour le secteur Rock-Forest-Deauville.

Dans une décision de 13 pages, il a motivé son rejet de la requête en contestation d'élection de la candidate Denise Pelletier-Paquin.

Le juge Roberge a de plus déclaré que la répartition du vote était de 364 voix en faveur de M. Rodrigue et de 348 pour son adversaire.

On se rappellera que le dépouillement du 9 juin avait accordé une majorité de deux voix à M. Rodrigue.

M. Rodrigue, qui en est à son deuxième mandat, était représenté par Me Yves Messier.

Le tribunal avait décidé mercredi de rouvrir les boîtes de scrutin à la suite d'une allégation à l'effet que des bulletins avaient été illégalement comptés en faveur d'un candidat au détriment de l'autre.

On se souviendra que le juge Roberge avait pris en délibéré sa décision sur la validité de dix bulletins dont neuf étaient numérotés à l'endos.

Le scrutateur avait témoigné qu'il a inscrit ces chiffres pour s'assurer que le nombre de bulletins remis correspondait au nombre de votants.

Le juge Roberge a dit que le principe voulant que le vote doive être secret reçoit ici un coup dur.

Ces neuf bulletins, dont huit étaient en faveur de Mme Pelletier-Paquin, ont été rejetés.

Mme Pelletier-Paquin avait soutenu que cette irrégularité importante vicie l'élection parce qu'on peut déterminer en faveur de qui les électeurs ont donné leurs voix.

Le juge Roberge a décidé que même si cette irrégularité est grave elle ne

peut affecter le résultat de l'élection, puisque ces voix ne donneraient pas la victoire à la requérante.

Mme Pelletier-Paquin avait aussi allégué que des agents de M. Rodrigue s'étaient identifiés comme constables spéciaux, n'ont pas remis leur procuration et ont dirigé des électeurs vers des polls.

Le juge Roberge a dit que la présence de ces agents ou pseudo constables spéciaux n'ont pu influencer le vote des électeurs et que si ces faits sont possibles ils ne sont pas probables.

La candidate s'était plainte que ces personnes avaient en leur possession des pamphlets publicitaires de M. Rodrigue et en ont même affichés à proximité des bureaux et que deux de ses agents à elle avaient été empêchés d'entrer dans les bureaux.

Le juge Roberge a mentionné que même si l'ensemble de ces faits sont des accrocs à la loi ils n'ont aucun caractère suffisamment sérieux et ils ne sont pas survenus de façon généralisée et continue.

Mme Pelletier-Paquin avait invoqué que des boîtes de scrutin avaient été ouvertes cinq minutes avant le temps parce que les scrutateurs ne s'entendaient pas sur l'heure exacte.

Le juge Roberge a noté que la preuve n'établit pas que des électeurs aient été empêchés de voter pour cette raison.

Mme Pelletier-Paquin avait enfin invoqué qu'une fête a été organisée par M. Rodrigue après la fermeture des bureaux de votation et que des boissons alcooliques ont été servies ce qui constituait une regalaide.

Le juge Roberge a ajouté qu'il était loin d'être convaincu que l'invitation faite à des scrutateurs ou d'autres personnes ai eu pour effet de les amener à voter pour M. Rodrigue.

## Pont Dufferin ouvert



Le pont Dufferin a été rouvert officiellement hier. Les travaux de réfection du pont auront duré près de six mois. La firme Dorilas Grenier a obtenu le contrat de ces travaux, qui ont coûté quelque \$850.000, dont \$175.000 ont été défrayés par le gouvernement québécois.

## 10e année de la revue de droit

SHERBROOKE (FG) — Le travail des bénévoles qui collaborent depuis 10 ans à la rédaction de "La revue de droit" a été souligné avec éclat, hier en fin de journée, lors d'une cérémonie tenue à la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke.

De nombreux dignitaires, dont le recteur de l'établissement de haut-savoir, M. Yves Martin, des dirigeants de la faculté de Droit et des membres de la magistrature, entouraient Me Jean-Guy Bergeron, directeur du périodique, lors de l'événement.

Cette année, on célèbre la 10e anniversaire d'existence de la revue publiée deux fois l'an et dont le tirage se situe à 1.000 copies. Mais ses responsables comptent faire passer ce nombre à 1.500 exemplaires. Et ce, exprime Me Bergeron, d'autant plus que plusieurs des sujets traités n'intéressent pas uniquement les juristes, mais également différents intervenants dans la société. La preuve en

deviendra éblouissante lorsque, un peu avant les Fêtes, un numéro portant sur le droit municipal sera publié. Il consistera en une sorte de synthèse du colloque qui doit se dérouler les 26 et 27 septembre prochains. "Compte tenu du nombre considérable de législations gouvernementales touchant la vie municipale depuis les derniers mois, il est clair que le sujet saura intéresser bien du monde", exprime M. Bergeron.

L'objectif de la revue est d'encourager la recherche et de favoriser le rayonnement de la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke, grâce à la diffusion d'articles dont les auteurs sont la plupart du temps des professeurs de cet établissement. En plus d'eux, le périodique compte sur la collaboration de professeurs de d'autres universités du Québec, ou de d'autres provinces canadiennes, ou encore de l'étranger. Ce fut particulièrement le cas

lors de la réalisation d'un numéro consacré au droit international, coïncidant d'ailleurs avec le dixième volume de la revue.

En plus de ce périodique, la faculté de Droit publie à l'occasion des monographies. Il y en eut notamment une soulignant l'année de l'enfant et, le 1er novembre, il y en aura une sixième, ayant comme sujet la responsabilité civile médicale.

Le directeur de "La revue de droit" a tenu à remercier les collaborateurs bénévoles ainsi que le gouvernement qui, par des subventions, au moins pour les deux prochaines années, permettront la publication du périodique sans souci financier. "Face à un gouvernement qui semblait désirer la mise sur pied d'une revue centralisée, pour toutes les facultés du Québec, nous avons réussi à faire la preuve, ici à Sherbrooke, qu'une telle publication, pour notre propre faculté, constitue un élément de



Me Jean-Guy Bergeron, directeur de la revue de droit

dynamisme... cela encourage la recherche et à un bien moindre coût que si le gouvernement avait à financer directement pour des programmes de recherche", a conclu Me Jean-Guy Bergeron.

## ECKANKAR

présente une après-midi en ECK

ECK, Source de Joie

dimanche le 21 septembre 1980 à 14 heures

à l'Estrade du parc Victoria

Conférences, Panel & Documentation

En cas de mauvais temps, cette activité se tiendra au Pavillon II du Cégep de Sherbrooke.

Local 52-101

Bienvenue à Tous



## CONVENTION LIBÉRALE DU COMTE DE ST-FRANÇOIS

Tous les membres et militants libéraux sont convoqués à la convention, pour confirmer la candidature de Me Monique Gagnon-Tremblay, notaire, qui aura lieu lundi, le 22 septembre, à 20h00, au Centre Communautaire de Fleurimont, rue Duplessis.

Le chef du Parti Libéral, M. Claude Ryan, sera présent pour rencontrer les militants.

Association Libérale du Comté de St-François

## Pour l'usine de \$60 millions de GE

# Sherbrooke: choix toujours possible

SHERBROOKE (DB) — Les négociations pour le choix d'un site dans les Cantons de l'Est, où la compagnie Générale Electrique construira son usine de \$60 millions destinée à la fabrication de lames et ailettes de compresseurs de moteurs du Hornet F-18 de la McDonnell Douglas, poursuivent toujours leur cours.

"Je suis aussi impatient que tout le monde de connaître la décision de la compagnie, mais, pour l'instant, tout ce que je puis dire c'est que les négociations se poursuivent".

M. Baugniet ne s'est pas aventuré à parler de date puisque, selon lui, la décision du choix du site ainsi que le moment du dévoilement demeurent dans le secret des dieux.

Sans nier ni confirmer si la ville de Sherbrooke était toujours dans la course, le représentant de la compagnie Générale Electrique, M. Robert Baugniet, a précisé que la GE avait réalisé des études sur la main d'oeuvre qualifiée disponible dans chacune des municipalités visitées.

Il s'est toutefois refusé à dévoiler le noms des villes apparaissant en tête de liste pour l'obtention du site.

On le fait. Mieux.

SHERBROOKE TRUST  
courtier en immobilier

## NOUVELLE ADRESSE

- Prothèses auditives
- Examens audioprothétiques

## R.R. ROY & Associés

AUDIOPROTHESISTES

Du lundi au vendredi de 9h à midi

de 1h00 à 5h00 p.m.

30, Wellington sud

Sherbrooke, J1H 5C7

Tél: (819) 569-2657

## OUVERTURE SEPTEMBRE

ON S'EN VIENT!!!  
AU CLUB DE

# RACQUETBALL

et

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

## LE CARREFOUR

Derrière le Carrefour de l'Estrée

2984, DESCHESNES

Nous serons là pour VOUS,

avant la fin de

SEPTEMBRE

- Courts de racquetball
- Salle de conditionnement physique
- Bains saunas — Bains tourbillons
- Vestiaires — Douches
- Aire de détente avec vue sur les courts
- Casse-croûte et bar
- Garderie
- Boutique d'Articles de sport
- Téléviseur couleur et ambiance musicale
- Vaste stationnement

JOIGNEZ-VOUS DES MAINTENANT A NOS MEMBRES  
VOUS SEREZ CONVOQUES TRES BIENTOT!

Tél.: 566-7676

CORRESPONDANCE:  
C.P. 2353  
Sherbrooke  
J1J 3Y3

OUVERTURE SEPTEMBRE

## TIRAGE AU PROFIT DE LES SCOUTS ET LES GUIDES DU DISTRICT DES CANTONS DE L'EST.

TIRAGE LE 27 SEPTEMBRE 1980 à 14.00

au 75, rue Chartier, Sherbrooke.

PRIX A GAGNER:  
1 MERCURY CAPRI RS SPORT 1980 de Cyr Automobiles. Valeur de \$2945.17, taxe incluse. (Le gagnant devra défrayer l'enregistrement et il n'aura pas le choix de la valeur marchande)  
No: 2-61 R.L.C.Q. licence no 11-01548-80. Coût du billet: \$10.00

Nous serons au Carrefour de l'Estrée, les 17, 18, 19 et 20 septembre.

# Affichage mobile: abolition contestée par des citoyens

par Doris Baker

**SHERBROOKE** — L'abolition de l'affichage mobile à Sherbrooke prévue dans le projet de règlement sur les enseignes a amené un groupe de citoyens à contester vivement cette réglementation à l'occasion d'une séance publique précédant l'adoption du règlement, conformément aux dispositions de la Loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme.

Pour améliorer l'aspect visuel des rues commerciales, favoriser un affichage sobre en fonction de l'architecture des bâtiments, mettre un frein à la surenchère entre les établissements contigus, les services techniques de la ville proposent de modifier le règlement concernant particulièrement les enseignes commerciales, ou les changements sont les plus significatifs, et d'interdire l'utilisation des enseignes mobiles et l'affichage sur les toits.

M. Michel Archambault, responsable de la division de l'habitation, a expliqué les raisons qui ont incité les services techniques de la ville à abolir les enseignes mobiles.

Nous avons reçu plusieurs plaintes de gens et de commerçants qui, pour eux, l'utilisation des enseignes mobiles leur apparaissent comme un véritable danger pour la sécurité publique. Un autre motif, plus que valable, c'est celui de la surenchère. Les commerçants abusent de l'affichage et placardent la ville en voulant mettre en évidence la valeur de leurs produits. Cette attitude de contrevient à nos efforts pour améliorer l'esthétique de la ville. De plus, il est excessivement difficile d'appliquer et de contrôler les normes sur l'affichage des enseignes mobiles.

# La population invitée à manifester contre les changements à la Loi d'aide sociale

**SHERBROOKE (LD)** — Le Comité des travailleurs accidentés de l'Estrie, qui a déjà dénoncé publiquement les changements à la Loi d'aide sociale à propos de remboursements, se joint à d'autres organismes pour inviter la population à participer à une séance d'information, suivie d'une manifestation.

La séance d'information sur les mesures Lazure aura lieu mercredi le 24 septembre à 13h30 à l'édifice Domrémy, 115 Galt ouest (coin Laurier), à Sherbrooke. Les manifestants partiront de là pour se rendre au bureau du député Gérard Gosselin, sur Belvédère sud, et ensuite au bureau régional des Affaires sociales, à côté, au 740 Galt ouest. On retournera à Domrémy pour un café de solidarité et des échanges.

En plus du CTAÉ, l'invitation à la solidarité vient du Rassemblement des assistés sociaux de Sherbrooke. Le Réseau d'entraide des mères célibataires de l'Estrie. Le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie, l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie, l'Accents et La Maison du quartier.

# Désespéré...il SAUTE

**SHERBROOKE (psj)** — Dans un geste désespéré, un homme que l'on dit être âgé dans la trentaine a sauté du pont St-François (Terrill) dans les eaux de la rivière St-François, hier, vers 14h30. Des employés de la voirie municipale qui se trouvaient sur le boulevard St-François, lui ont immédiatement porté secours au moment où policiers et pompiers, alertés, envahissaient les lieux.

# 2 piétons blessés dans 2 accidents

**SHERBROOKE (psj)** — Deux piétons ont subi des blessures dans deux accidents de la circulation, hier, à Sherbrooke.

D'abord, un peu après huit heures du matin, sur la rue Parc, à la hauteur de la rue Vincent, une jeune femme a été renversée par un cycliste alors qu'elle s'apprêtait à traverser la rue.

Guyline Duplessis, qui a été blessée au dos et qui ressentait des douleurs sur tout le corps, a été transportée au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul à bord d'un véhicule d'urgence de la Sécurité de l'Estrie.

Les mêmes ambulanciers étaient dépêchés, un peu avant 12h00, à l'angle des rues King et London où un vieillard avait été happé par une automobile.

# Les pompiers en arbitrage

**SHERBROOKE (LD)** — Les pompiers de la Ville de Sherbrooke ont décidé de recourir à la procédure d'arbitrage pour régler leur différend dans leur négociation, comme les policiers.

Parmi les cinq groupes de syndiqués de la Ville de Sherbrooke, il en reste deux qui ne sont pas parvenus à une entente, soit les policiers et les pompiers. Les cols blancs et les cols bleus ont déjà signé, et le Syndicat des employés de l'Hydro-Sherbrooke et la Ville signaient la nouvelle convention mercredi dernier.

Dans le cas des policiers et pompiers, le contexte de la négociation est un peu différent. Les pompiers estiment nécessaire d'obtenir un "rattrapage" pour revenir dans les rangs des salaires moyens payés au Québec pour ce type de travailleurs, a expliqué M. Jean-Yves Boudreau, secrétaire de l'Association. Jusqu'à maintenant, les trois premiers groupes de syndiqués ont accepté des augmentations salariales assez similaires, sauf des variantes dans les critères pour la clause d'indexation, soit un contrat de trois ans avec 8, 7 et 7 pour cent et application des hausses, dues à l'indexation, dans l'année qui suit.

Mais les pompiers ont rejeté les dernières offres et ont choisi l'arbitrage dans une proposition de 83 sur 92 membres présents. L'Association regroupe 120 pompiers.

# Une faille repérée: la stabilité du barrage de Weedon compromise

**WEEDON** — La découverte d'une faille dans une digue érigée en travers de la rivière St-François forcera Hydro-Sherbrooke à abaisser le niveau des eaux de cette rivière en amont de cet ouvrage qui est connu sous le nom de barrage de Weedon.

La faille a été repérée il y a quelques jours. Si elle n'était pas rapidement col-

matée, elle pourrait s'élargir sous la poussée des eaux et la stabilité du barrage pourrait être compromise.

Pour éviter que la situation ne se détériore et pour permettre aux employés d'Hydro-Sherbrooke de colmater la brèche, le niveau des eaux de la rivière sera considérablement abaissé entre le lac Louise et le barrage de St-Gérard.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

# Duel de mastodontes

La rencontre d'un camion-remorque et d'un camion transportant une foreuse sur la route 112, à quelques kilomètres de Weedon, vers 10 heures, hier, a multiplié les dommages matériels, laissant toutefois les deux chauffeurs impliqués s'en tirer sains et saufs. Il a toutefois fallu quelques heures avant d'effacer toutes les traces de cette collision impliquant deux mastodontes de la route. Des agents du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec se sont rendus sur les lieux. Au début, on craignait une tragédie.

# Hausse justifiée?

**EAST ANGUS** — La société Transvision East Angus devra-t-elle renoncer à percevoir une somme de \$1,94 qu'elle exige de certains de ses clients à qui elle réclame, sans avoir reçu l'autorisation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, un montant de \$7,50 pour les services qu'elle leur a fournis en septembre?

La chose est plus que probable, a affirmé hier, un porte-parole de cet organisme qui a révélé que, si cette entreprise avait bel et bien demandé la permission de porter de \$5,56 à \$7,50 le prix qu'elle exige mensuellement de chacun de ses clients à qui elle fournit ses services, cette permission ne lui avait pas encore été accordée ou refusée.

Les clients de la société Transvision East Angus n'ont pas encore été informés de l'existence de la requête présentée par cette firme et la raison en est fort simple: aucun avis public n'a encore été donné à cet effet par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes qui a juridiction en

ce domaine. Une fois qu'un tel avis aura été donné, les clients de l'entreprise qui désirent contester la hausse réclamée pourront faire connaître leur intention au Conseil qui évaluera les motifs de leur contestation et qui ordonnera, s'il juge la chose nécessaire, qu'une audience publique soit tenue, a expliqué ce porte-parole qui a affirmé que la société ne pouvait, avant d'en avoir reçu l'autorisation, hausser le prix qu'elle exige pour ses services.

Quand cette autorisation sera-t-elle accordée? Au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, on l'ignore, tout comme on ignore si toute la hausse réclamée sera accordée à la société dont la décision a soulevé des protestations véhémentes à East Angus.

Un porte-parole de la firme Transvision East Angus a juré ses grands dieux que cette société n'a escamoté aucune des étapes de la procédure qui doit être suivie et qu'elle a bel et bien obtenu la permission de hausser le prix qu'elle exige pour ses services.

Qui a raison, la société Transvision East Angus ou le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes? On le saura sans doute dans quelques jours.

# Sixième exposition

**SCOTSTOWN (MC)** — Le Centre Culturel de Scotstown présentera sa sixième exposition annuelle d'artisanat les 20 et 21 septembre.

Depuis sa fondation, le comité culturel s'est toujours fait un devoir de promouvoir la création artistique et artisanale des Cantons de l'Est et son exposition annuelle est devenue un événement couru de par la qualité de ses expositions. Il faut dire que le comité de sélection du centre culturel a toujours respecté des critères où qualité, originalité et créativité priment.

Cette année encore, une panoplie de nouveaux artisans exposeront leurs oeuvres originales en même temps que dame nature étalera ses couleurs automnales: cuir, tissage, abat-nuit, poterie, bijoux japonais, dentelle, fer forgé, couture, portraitiste... Enfin, une gamme très variée de création artisanale et artistique avec des artisans aussi célèbres que Gervaise Labrecque en poterie et qu'Arlette Vittecoq, artiste-peintre.

Il y aura également la présentation des travaux artisanaux des femmes de Scotstown dont l'exposition annuelle du Cercle des Fermières. Une nouvelle industrie locale (Les Affiches du Mont-Mégantic Inc.) dont la production s'apparente à la création artistique y aura également son kiosque.

Tout en permettant une ballade automnale dans le décor enchanteur de la région du Mont-Mégantic, l'exposition annuelle du Centre Culturel de Scotstown offre la possibilité pour les visiteurs de penser à leurs cadeaux des Fêtes qui approchent à grands pas.



# échos des cantons

Des milliers de fleurs émaillent les plates-bandes et les rocailles qui ont été aménagées au coeur du coquet petit village de Stoke, comme si chaque propriétaire avait voulu rivaliser d'imagination et de goût avec son voisin... pareille débauche de couleurs est tout à l'honneur de Monique Demers, d'Estelle Jetté, de Madeleine Camirand et de Rita Morin qui, tout au long de la belle saison, ont incité parents, amis et voisins à fleurir les abords de leurs propriétés...

Des centaines de personnes ont pu admirer récemment les travaux d'artisanat nés sous les mains habiles des membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Bishopton lors de l'exposition annuelle parrainée par cet organisme... certains visiteurs qui s'en étaient mis plein les yeux ont même été favorisés par la chance, comme ce fut le cas pour une résidente d'East Angus, Mme Denis Dolbec, qui a gagné une magnifique sculpture tirée au sort lors de cette exposition...

Des travaux de drainage dont le coût a été évalué à \$80.000 seront exécutés au cours de l'automne dans les ruisseaux Bourdon, Drouin et Beaudoin, trois cours d'eau d'un faible débit qui coulent non loin de Compton... M. Camille Pouliot, un horticulteur de grand renom, prendra, mardi soir, la parole devant les membres de la Société d'horticulture de Valcourt... La ville de Coaticook recevra du ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche une subvention de \$7.500 qui sera répartie entre divers organismes à vocation sociale et culturelle...

Les parents dont les enfants fréquentent la garderie Sel et Poivre qui a ouvert ses portes, l'an dernier, à Windsor, auront l'opportunité de rencontrer, le 14 octobre, les monitrices de la garderie... C'est Knowlton, petite ville où a été aménagé le musée historique du comté de Brome, qui sera, dimanche, le point de mire des résidents de la région qui participent aux excursions parrainées par l'Association touristique de l'Estrie...

En témoignage d'appréciation, des montres ont été remises, hier après-midi, à 47 employés de la société Domtar qui travaillent à l'usine de papiers fins que cette firme possède à Windsor depuis 25 ans... Les amateurs d'art qui visiteront le centre Yvonne Bombardier qui perpétue à Valcourt la mémoire de l'épouse de l'inventeur de la motoneige pourront, jusqu'au 29 septembre, admirer de fort belles toiles signées Yvonne-F. Boulay... C'est bien à la firme de consultants Gauthier & Tremblay que la municipalité de Rock Forest a confié la tâche de lui dénicher un nouveau secrétaire-trésorier...

Les vannes du barrage de Weedon seront ouvertes lundi matin et, si aucun contretemps ne fait obstacle à la bonne marche des travaux, les eaux de la rivière auront, mercredi matin, atteint le niveau désiré. Tout porte à croire que le colmatage de la brèche sera terminé vendredi et que les vannes pourront alors être fermées à nouveau. Graduellement, les eaux retrouveront leur niveau normal et, dimanche soir, l'incident ne sera sans doute plus qu'un mauvais souvenir.

Comme le barrage de Weedon a été construit à une faible distance du barrage de St-Gérard, le lit de la rivière est recouvert de vase et de sédiments entre ces deux ouvrages et Hydro-Sherbrooke a recommandé aux riverains de remiser sur la berge leurs embarcations sur la berge afin d'éviter qu'elles ne s'échouent au fond de la rivière et que l'eau ne les recouvre lorsque la brèche aura été colmatée.

La découverte d'une faille semblable avait, en 1962,

obligé la ville de Lac-Mégantic à abandonner un barrage qui avait été érigé en 1961 sur la rivière Chaudière, à une quinzaine de kilomètres en aval de cette ville. L'incident avait semé la panique dans toute la

# De l'eau suspecte

**ST-GERARD** — L'analyse d'échantillons de l'eau qui est consommée à St-Gérard, une petite localité située sur la rive occidentale du lac Aylmer, a révélé que cette eau renfermait une quantité anormale de bactéries coliformes qui la rendaient impropre à la consommation.

Des fonctionnaires du ministère québécois de l'Environnement ont recommandé aux résidents de cette localité de faire bouillir l'eau pendant au moins 20 minutes avant de la consommer.

Cette mesure sera levée dès que la situation redeviendra normale.

La situation n'est pas aussi alarmante à Weedon même inquiéter quelque peu les dirigeants d'Hydro-Sherbrooke.

La situation n'est pas aussi alarmante à Weedon même inquiéter quelque peu les dirigeants d'Hydro-Sherbrooke.

**A VENDRE**  
**BRASSERIE ET BAR-SALON**  
 Capacité totale 295 places, incluant une cuisine pour les repas, adjacent à un centre d'achats, vaste stationnement.  
 Pour informations: (418) 423-4531

**FINITION DE PHOTOS LUNDI SEULEMENT**  
 A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE ET A TOUS LES LUNDIS.  
 Simplyment apporter autant de rouleaux de films négatifs couleur, que vous le désirez CHAQUE LUNDI à partir du 22 septembre.

**12 POSES**  
 Tout film négatif couleur C-41 développé et imprimé  
 Prix Cumberland chaque jour 3.99  
**SPECIAL LUNDI 2.99**

**20 POSES**  
 Tout film négatif couleur C-41 développé et imprimé  
 Prix Cumberland chaque jour 5.99  
**SPECIAL LUNDI 3.99**

**24 POSES**  
 Tout film négatif couleur C-41 développé et imprimé  
 Prix Cumberland chaque jour 6.99  
**SPECIAL LUNDI 4.99**

**36 POSES**  
 Tout film négatif couleur C-41 développé et imprimé  
 Prix Cumberland chaque jour 10.49  
**SPECIAL LUNDI 5.99**

Disponibles à tous les pharma-centres  
**Cumberland**  
 Il y en a sûrement un près de chez vous.

**LA LADA**  
**LA VOITURE ANTI-INFLATION PAR SON PRIX PAS CROYABLE ET SA FAIBLE CONSOMMATION**  
 (33 milles au gallon en moyenne selon Transport Canada)  
**quel bas prix! quelle robustesse! quel équipement!**  
 Les modèles '81 sont arrivés.

Intérieur grand confort  
 Siège-baquet à dossier inclinable  
 Groupe éclairage  
 Moquette pleine largeur  
 Retrouviseur jour/nuit  
 Montre électrique  
 Compote-tours  
 Allume-cigarette  
 "Choke" manuel  
 Essuie-glace 2 vitesses

Chauffage puissant à 2 régimes  
 Dégivreur de glace-arrière  
 Trousse à outils de 21 pièces  
 Surtraitement anti-rouille  
 Freins à disques à l'avant  
 4 vitesses synchro  
 4 cyl. de 1.5 litres à arbre à came en tête  
 etc...etc... etc.

Ah... quelle merveille pour \$4458\*  
 transport et préparation en sus

Venez essayer la "pas croyable"... la LADA la voiture anti-inflation

**TRANS-QUEBEC** Auto Inc.  
 Coin St-Alphonse & Notre-Dame, Drummondville  
 Denis Bourbeau, vice-prés. — Herve Bourbeau, prés.  
 MAINTENANT LOCATION A LONGS TERMES  
 477-4801

(5)

## Amiante: les Cantons de l'Est à l'heure de la recherche

### Des recherches faites pour étudier les effets de l'amiante sur les globules rouges

SHERBROOKE (MR) — Les recherches de M. Jean-Pierre Pelé, biochimiste de l'Université de Sherbrooke, placées sous la responsabilité du Dr Raymond Calvert, du Centre hospitalier universitaire, ont pour but d'étudier les effets de l'amiante sur les globules rouges et sur la membrane des globules rouges. Dans un deuxième temps, elles évaluent la toxicité des fibres d'amiante modifiées et traitées.

Le projet de cette recherche qui a commencé en février 1979 et qui s'achèvera dans quelques mois, sera suivi d'autres projets plus spécifiques et plus ambitieux sur la membrane de la cellule sanguine et sur les macrophages, cellules qui sont considérées comme les vidangeurs de l'organisme humain. Jusqu'ici les recherches ont nécessité des investissements de quelques milliers de dollars à peine pour l'installation d'un laboratoire au CHUS et le fonctionnement régulier de la recherche, car, ainsi que le fait remarquer M. Jean-Pierre Pelé, le chercheur se trouve à bénéficier de l'infrastructure de la faculté de Médecine, par exemple, l'achat d'un microscope électronique, instrument dont M. Pelé n'aurait pu se passer, a été évité par la présence dans les lieux d'un tel microscope.



M. J.P. Pelé

Le degré d'hémolyse est mesuré selon la quantité d'hémoglobine libérée par les globules rouges exposés aux fibres d'amiante. Au moyen d'un spectrophotomètre, M. Pelé ob-

tient ainsi une image de la toxicité de l'amiante.

Une fois les études fondamentales sur la toxicité des fibres d'amiante entreprises, l'étude des effets des fibres modifiées ou traitées qui constitue la recherche pratique a pu être envisagée. C'est ainsi par exemple que M. Jacques Duminian a pu rendre compte, en mai dernier, à Turin, Italie, où il s'était rendu en compagnie des chercheurs Jean-Pierre Pelé et Denis Nadeau, de la mise au point d'un procédé qui réduit de façon substantielle les effets physiologiques des fibres d'amiante. C'est le professeur Jean-Marie Lalancette qui, semble-t-il, avait il y a déjà quelques années, conçu l'étude des fibres d'amiante traitées avec des produits chimiques.

Ce genre de recherches pourrait, selon M. Jean-Pierre Pelé, trouver son application dans le traitement à un stade quelcon-

que de l'extraction de l'amiante, de l'amiante afin d'en diminuer la toxicité. Ainsi, dit-il, les risques que représente le contact

**NDLR: LA TRIBUNE poursuit aujourd'hui la publication de sa série d'articles consacrés aux recherches effectuées dans le secteur de l'amiante, concernant particulièrement le domaine de la santé.**

de l'amiante seraient encore diminués. Il est important, explique M. Pelé, de trouver un procédé de traitement de l'amiante qui, tout en étant biologiquement satisfaisant, sera économique, afin que les utilisateurs ne s'objectent pas à cette méthode de traitement pour des raisons économiques. Il faut songer à éviter aussi une forte hausse du prix de l'amiante.

Comparée à la situation qui prévalait il y a quelques années, dit M. Pelé, la situation actuelle est raisonnable et l'exposition de la population aux fibres d'amiante est très réduite, mais la découverte de méthodes de traitement des fibres afin de les rendre non toxiques vient encore réduire le danger que l'amiante représente.

M. Pelé a préparé une première publication pour une revue scientifique, à la suite de ses travaux, et deux ou trois autres publications restent à venir.

## Des moutons comme cobayes

SHERBROOKE (MR) — "Nous serons évidemment intéressés à faire les recherches requises sur les fibres d'amiante non toxiques que les chercheurs croient avoir découvertes ou qu'ils découvriront dans l'avenir".

C'est ce qu'assure le Dr Raymond Bégin, pneumologue qui travaille depuis 18 mois en compagnie d'autres spécialistes du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke à une recherche sur les indices précoces de l'amiantose, dans le cadre d'un contrat de deux ans accordé par le Conseil de la recherche en santé du

Québec, dont la subvention s'élève à \$40 000. De l'avis du Dr Bégin, ces recherches progressent très bien et devraient, en toute logique, bénéficier d'une prolongation, il se pourrait donc que le Conseil de la recherche accorde un nouveau contrat au groupe de chercheurs lorsque prendra fin le présent contrat.

Le Dr Bégin a aussi reçu une bourse de \$75 000 de l'Association canadienne des compagnies, d'assurance-vie pour les travaux qu'il a entrepris sur l'amiantose.

Les autres spécialistes qui travaillent avec le Dr Bégin sont le Dr Marek Rola-Pleszczynski, immunologiste, M. Pierre Siros, pharmacologue, le Dr Serge Masse, pathologiste et le Dr Irma Lemaire, physiologiste cellulaire.

Le but ultime du grou-

pe de chercheurs est d'identifier les indices propres à chaque stade du développement de la fibrose pulmonaire, surtout les indices précoces, afin de maîtriser la maladie. Depuis l'an dernier, les chercheurs ont trouvé un nouveau moyen d'étudier les fonctions respiratoires et les indices de la maladie: en lavant un segment de poumon et en étudiant le liquide ensuite retiré du poumon.

Des moutons, dans les poumons desquels on induit l'amiantose, sont exposés de fait, à de faibles doses imitant l'exposition du travailleur de l'amiante en une journée. Par la suite, on procède à des biopsies et à des lavages pour étudier les résultats de cette expérience.

Il semble, selon les recherches, que les fonctions respiratoires sont dans ce cas, altérées de façon si minime qu'on puisse tout compte fait, dire qu'il n'y a pas de changement. Le seul fait notable est l'accumulation de macrophages et de lymphocytes, globules blancs qui se portent à la défense de l'organisme.

La présence de ces macrophages et de ces lymphocytes est facilement vérifiable par le lavage d'un segment de poumon. Le lavage permet un échantillonnage du milieu alvéolaire. Le lavage permet aussi un dénombrement des cellules que la biopsie ne permet pas. Il semble, selon le Dr Bégin, que le lavage produit, chez les moutons, moins



(Photo La Tribune par Doug Gerrish)

Les collègues du Dr Raymond Bégin examinent ici les résultats de leurs expériences sur un mouton qu'ils ont exposé aux fibres d'amiante.

## Mise au point de tests

SHERBROOKE (MR) — C'est par l'exposition de rats à des fibres d'amiante pendant 6 semaines à raison de 30 heures par semaine, que le professeur Alfred Villemaire, de l'Université de Sherbrooke, espère identifier les signes de l'amiantose afin de mettre au point, par la suite, des tests cliniques qui permettront d'identifier la maladie avant qu'elle n'ait atteint une phase trop avancée.

Dans un deuxième temps, M. Villemaire participera aux recherches qui ont pour but de trouver une fibre d'amiante non toxique. L'exposition des rats aux fibres d'amiante se fait par injections ou par inhalation dans de petites chambres de plastique où sont entretenus des nuages de fibres. M. Villemaire a travaillé pendant quelque temps avec des nuages de fibres longues et il a mis au point un autre système permettant de travailler avec des fibres courtes.

Avant d'aborder bénéficié, de la part du Conseil national de la recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, d'un octroi thématique destiné à un certain nombre de chercheurs, le professeur Villemaire a travaillé un an, jusqu'ici sur cette recherche, qui s'étendra sur deux autres années.

Une deuxième subvention, du programme de Formation de chercheurs et d'action concertée, d'une valeur approximative de \$80 000 et destinée aux équipes de recherches a été partagée entre l'équipe du Dr Raymond Bégin, du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, et celle du professeur Denis Nadeau, avec lequel collabore M. Villemaire. Les recherches du Dr Bégin et de M. Villemaire, d'ailleurs, se re-

semblent à plusieurs points de vue. Le Dr Bégin travaille toutefois avec des brebis pendant que M. Villemaire travaille avec des rats.

L'exposition des rats par le professeur Villemaire trouve sa suite dans l'étude des modifications subies par le poumon au niveau alvéolaire. Ces observations pourront être faites par biopsie ou, de préférence, par lavage pulmonaire. L'altération des cellules globules et macrophages pourra être étudiée.

M. Villemaire fait remarquer l'importance de la collaboration entre les

chercheurs afin de mener à bien l'ensemble des recherches sur l'amiante.

Certaines recherches des chimistes, par exemple, ont profité aux chercheurs à la fois du domaine de la santé et du domaine technologique; certaines recherches du domaine de la santé peuvent bénéficier au domaine technologique et vice versa. "La multidisciplinarité de cette entreprise que constitue la recherche sur l'amiante ne peut être oubliée. Elle représente une force, donne à la recherche l'assurance du succès", dit M. Alfred Villemaire.



Raymond Bégin

de dommages que la biopsie, qui laisse au moins une petite cicatrice, bien que les deux méthodes ne représentent pas de véritable danger pour les animaux. Les chercheurs n'ont d'ailleurs pas intérêt à les sacrifier. Il semble toutefois qu'une augmentation de la dose ou une exposition répétée laissent des traces plus notables, que les chercheurs analysent présentement. Selon le Dr Bégin, le groupe devrait en venir à des conclusions fermes avant longtemps, ce qui permettra de détecter plus tôt qu'autrefois l'amiantose et d'en freiner le progrès.

Par la suite, la recherche sur des fibres modifiées ou traitées pourrait être entreprise et elle pourrait s'étendre, selon une estimation sommaire du Dr Bégin, sur une période de trois ou quatre ans.



M. Alfred Villemaire

## Le double meurtre de Disraëli Le procès de Lamay fixé au 10 novembre

THETFORD-MINES (PS) — C'est au terme des assises criminelles du 10 novembre prochain que Normand Lemay de Disraëli subira son procès au Palais de justice de Thetford-Mines pour répondre à des accusations de meurtre au premier degré des thetfordois Jean-Luc Grondin et André Laliberté.

C'est le juge Louis Carrier de la Cour des sessions de Frontenac qui a rendu cette décision, hier, lors de la tenue de l'enquête préliminaire où neuf personnes ont été entendues en rapport avec cet événement survenu aux abords du lac Breeches en début de soirée le 21 mai dernier.

Suite à une entente entre les deux procureurs de cette cause, le magistrat a accepté le dépôt des notes sténographiques, prises lors de l'enquête

du coroner, à l'exception du témoignage de l'accusé. Par la suite, le procureur de la Couronne a fait comparaître huit personnes qui, avant ou après la mort des deux pêcheurs, ont eu des contacts ou conversations avec le prévenu. Enfin, un expert en balistique est venu confirmer que les balles, extraites des corps des victimes, provenaient bien de l'arme saisie par les policiers le lendemain du drame et ce, suite aux indications fournies par le suspect.

Cette cause judiciaire suscite beaucoup d'intérêt parmi la population de la région et, encore hier, la salle d'audience

était remplie à pleine capacité, non seulement de curieux mais également de parents des victimes.

## Enquête de Leclerc reportée au 9 octobre

THETFORD-MINES (PS) — Le juge Louis Carrier de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Frontenac a accepté de reporter au 9 octobre courant l'enquête préliminaire de M. Yvon Leclerc, âgé de 36 ans, soupçonné de tentative de meurtre sur la personne de sa belle-sœur.

Le prévenu ne s'est même pas présenté au Palais de justice de Thetford-Mines, hier, du fait que les deux procureurs de la cause s'étaient déjà entendus pour demander une remise. Ce report a pour but de permettre au psychiatre Pierre Gagne du Sherbrooke Hospital de compléter les examens relatifs à la santé mentale de M. Leclerc.

D'autre part, les activités régulières de la Cour des sessions de la paix ont été sensiblement perturbées tout au cours de la présente semaine alors que les avocats de la pra-

tique privée de la région ont accentué le mouvement provincial de grève en vue de forcer le ministère de la Justice à trouver un compromis satisfaisant quant aux rajustements des tarifs de l'aide juridique.

Même en assurant les services essentiels, notamment pour les cas où un prévenu est déjà en prison et qu'il doit subir son procès, le magistrat s'est vu dans l'obligation de reporter plusieurs autres causes en raison de l'absence des avocats.

Malgré tout, l'enquête préliminaire de Normand Lemay de Disraëli, soupçonné du meurtre de deux thetfordois, est toujours caduque pour ce matin. D'ailleurs, hier matin, le procureur de la Couronne, Me Serge Sevigny, a confirmé que la cause serait entendue ce matin.

## Les policiers-pompiers de Thetford Mines en arbitrage

THETFORD-MINES (PS) — C'est par un tribunal d'arbitrage que seront déterminés les prochains termes de la convention collective de travail des 25 membres de l'Association des policiers-pompiers de la ville de Thetford-Mines.

Le dernier contrat collectif est échu depuis le 31 décembre 1979 et les négociations des deux parties en cause se sont rencontrées à une seule reprise au cours des neuf derniers mois. À cette occasion, il se sont échangés des documents relatifs à leur position respective et, depuis, aucune autre séance de négociation n'a été fixée.

Selon les renseignements obtenus, c'est l'écart important

entre les offres patronales et les demandes syndicales qui serait la cause de la situation actuelle et les membres de l'Association ont alors préféré recourir au service d'un tribunal d'arbitrage pour régler le différend. L'un des principaux points en litige toucherait les conditions de travail.

Une première séance d'arbitrage est prévue pour mercredi le 24 septembre courant et le président de l'Association, M. Robert Casteau, s'est dit confiant d'obtenir satisfaction. En 1979, les policiers-pompiers de Thetford-Mines avaient obtenu gain de cause devant un tribunal d'arbitrage au sujet de la clause salariale.

**A VENDRE**  
**POMMES McINTOSH**  
**et CORTLAND**  
Venez les cueillir vous-mêmes.  
**OUVERT tous les jours.**  
**LAURENT ROBERT**  
COMPTON, TEL: 849-2086

**POMMES LOBO et McINTOSH**  
**Venez acheter ou cueillir vos pommes au VERGER DU COIN**  
**Village Compton**  
A la sortie est vers Coaticook  
Route 147, anciennement route 22  
Clément Lessard, prop. Tél.: 835-9159

**l'automne**  
**PARTICIPEZ A LA DERNIERE MOISSON**  
**DENREES AGRICOLES, PRODUITS ANIMAUX, HORTICULTURE**  
AUSSI  
**OEUVRES DES ARTISANS DE LA REGION**  
**Vaste MARCHÉ de la FERME**  
- le producteur en présence du consommateur -  
**AYEZ ACCES DIRECTEMENT AU PLUS GRAND CHOIX DE PRODUITS DE LA FERME JAMAIS VUS ENCORE EN REGION.**

Oies, canards, lapins, agneaux, chevreaux, veaux de grain, autres animaux pour congélateur.  
Pommes, courges, topinambours, autres légumes divers.  
Fleurs et plantes vertes.  
Fromages divers, y compris celui de chèvre.  
Produits de l'éclaircie et miel.

**SPECIAL: MECHOU**  
le dimanche après-midi

**En tout temps:**  
Animation et dégustations diverses

Où: **Richmond, terrain de l'Exposition**  
(Route Richmond-Windsor)

Quand: Fin de semaine prochaine, vendredi, 26 sept. à 13h.00 jusqu'à dimanche, 28 sept. en soirée.

## La vie dans les Cantons



M. et Mme Arthur Landry, de Sherbrooke, viennent de célébrer leur 50e anniversaire de mariage.



M. et Mme Henri Larochelle, de Sherbrooke, ont célébré récemment leur 55e anniversaire de mariage.



La Croix-Rouge donnait récemment une conférence sur la natation adaptée. Ont participé à cette conférence M. Bruno Fortier, représentant régional du service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge de Sherbrooke, Mlle

Claire Bournival, directrice des programmes de natation adaptée, et M. Raynald Castonguay, président exécutif de la section de Sherbrooke de la Croix-Rouge.



Cet ours noir dont le poids dépasse 300 livres a été abattu, hier, non loin de Sawyerville, après s'être pris dans un piège tendu par M. Daniel Marquis qui pose fièrement près

de son trophée. Cet ours était le deuxième à être abattu par M. Marquis depuis le début de l'été.



MM. Robert W. Nichol, président de l'Office municipal d'habitation de Lennoxville, Jean-Yves L'Abbé, représentant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Cecil W. Dougherty, maire de Lennoxville, et Réal Rancourt, représentant du comté de St-

François à l'Assemblée nationale, ont visité le chantier d'un immeuble comprenant 20 logements destinés à des personnes âgées habitant à Lennoxville. La construction de cet immeuble est en cours.



Quatre membres du club des Lions de Lac Mégantic comptent 25 années passées au service de ce club, soit MM. Fernand Godbout, Jos Miller, Georges Komery et Rodolphe Lemieux.



Le Roi du Lac a été d'une grande utilité au cours de la campagne de nettoyage du lac Mégantic entreprise par les membres d'un club de plongée sous-marine de l'endroit.

### Québec dit oui à l'agrandissement de l'école Ste-Marie

## Un projet de \$2 millions

PRINCEVILLE (DG) — Le député du comté d'Arthabaska M. Jacques Baril a annoncé au cours d'une conférence de presse spéciale, à laquelle participait plusieurs personnalités de Princeville et de la Régionale des Bois-Francs, que Québec venait d'accéder après 13 ans de demandes renouvelées à l'agrandissement de l'école Ste-Marie.

Il s'agit d'un projet de l'ordre de \$1,970,000 et les travaux devraient être complétés d'ici octobre 1981. M. Jacques Baril a déclaré que «cette école secondaire de Princeville avait un flagrant besoin de réaménagement et d'agrandissement et n'était plus, depuis longtemps acceptable pour les normes et les besoins d'un niveau secondaire».

Pour énumérer quelques lacunes M. Baril soulignait l'absence d'une cafétéria, ce qui obligeait les étudiants à installer les tables pour leurs repas dans une salle de jeux. Les étudiants devaient manger dans la poussière soulevée par les autres qui jouaient près d'eux. Un laboratoire dont se servaient les étudiants, et qui, était situé au sous-sol, ne possédait pas de sortie d'urgence. Les casiers réservés aux étudiants étaient éparpillés à la grandeur de l'école faute d'espace et il n'y avait pas de véritable gymnase alors que les cours d'éducation physique sont obligatoires à ce niveau. «Et je pourrais continuer l'énumération» de dire M.

ses non-prioritaires parce qu'il ne correspondait pas aux normes d'urgence du ministère. Le but de mes démarches répétées était de rendre l'école Ste-Marie fonctionnelle et sécuritaire, ce qui est essentiel et même indispensable à une institution d'enseignement. «Le ministère de l'Éducation a eu la clairvoyance d'opter pour le gros bon sens malgré les normes qui valurent à ce projet, tant de refus», de commenter Jacques Baril.

M. Baril a également profité de l'annonce du projet pour remercier de leur collaboration, la Commission scolaire régionale des Bois-Francs qui n'a pas ménagé ses efforts et qui a monté dossier sur dossier, ainsi que son personnel, la Commission scolaire Prince-Daveluy pour son appui et le comité de parents qui a fait circuler une pétition aboutissant à 1,500 signatures démontrant ainsi la volonté et l'implication de la population de Princeville dans ce dossier.

«C'est ainsi que tous ces efforts mis en commun et la collaboration obtenue de tous a permis d'obtenir que ce projet se réalise en espérant qu'en septembre 1981 les étudiants de l'école Ste-Marie pourront profiter de leur nouvelle école.

## L'édifice pourra accueillir 720 étudiants

PRINCEVILLE (DG) — Le projet de près de \$2,000,000 divulgué par la Régionale et entériné par Québec permettra au futur campus d'accueillir 720 étudiants et on prévoit qu'il sera fréquenté en 1981 par 612 étudiants soit une capacité d'utilisation de 85 pour cent.

L'agrandissement de l'école Ste-Marie devrait débuter incessamment. De plus, le directeur général, M. Jean-Paul

Croteau a admis que les élèves de cette institution seront probablement soumis à un calendrier scolaire rétréci pour cette année et une entrée retardée possiblement au début d'octobre pour l'an prochain.

Le projet permettra l'installation d'un nouveau plateau de gymnase, d'une cafétéria et d'un espace pour les vestiaires et rangements.

L'édifice sera d'autre part réaménagé pour installer tous les autres services inhérents, tels une bibliothèque et un service audio-visuel, des locaux d'administration et les services personnels aux étudiants.

A l'extérieur on a également prévu de nouveaux accès pour les autobus scolaires et une entrée principale pour les étudiants à l'arrière du bâtiment.

## Levasseur confirme sa candidature à l'investiture libérale dans Arthabaska

VICTORIAVILLE (DG) — Le journaliste Roger Levasseur a confirmé hier après-midi sa décision de se porter candidat pour la convention du parti libéral dans le comté d'Arthabaska, qui aura lieu dimanche le 28 septembre à la polyvalente de Victoriaville.

Interrogé sur les raisons qui l'ont incité à poser ce geste, Roger Levasseur a mentionné qu'après le désistement du maire Pierre Roux d'Arthabaska, lundi dernier, il a reçu plusieurs appels d'organismes libéraux lui demandant d'entrer dans la lutte contre Laurier Gardner et Laurent Dubois, les deux autres candidats connus.

Ces personnes, de déclarer le président du syndicat des journalistes d'un quotidien régional et responsable du bureau régional de Victoriaville, ne semblaient pas satisfaites

du choix qui leur était proposé.

Roger Levasseur a soutenu qu'il a toujours été captivé par la politique, qu'il est un fédéraliste irréductible et que comme journaliste depuis 20 ans il connaît parfaitement le comté d'Arthabaska qu'il veut maintenant servir sur le plan politi-

que. Il devait poursuivre en disant que son travail de journaliste lui a donné l'occasion de côtoyer de près des gens de toutes les couches de la société. «Je suis autant à l'aise avec les gens de la classe ouvrière et agricole qu'avec des professionnels et industriels.

## Gérard D. Lévesque sera là

VICTORIAVILLE (DG) — Le comité d'organisation de la convention du parti libéral dans le comté d'Arthabaska, a confirmé hier qu'en plus des trois candidats qui seront invités à prendre la parole le 28 septembre, M. Gérard D. Lévesque, député de Bonaventure s'adressera aux libéraux pour réchauffer leur militantisme.

Au cours de cette rencontre, les 1,416 membres en règle du Parti libéral d'Arthabaska devront exercer leur droit de vote et se choisir un candidat pour les prochaines élections provinciales.

La période de mise en candidature pour le choix d'un candidat est maintenant close. Trois personnes se sont préva-

lues de ce droit et seront candidats. Il s'agit de MM. Laurent Dubois, de Plessisville, Laurier Gardner de Victoriaville et Roger Levasseur, de Norbertville.

Tel qu'annoncé antérieurement, l'assemblée se tiendra à l'École secondaire polyvalente de Victoriaville, le 28 septembre à compter de 13h30.

## Brochure sur la fusion: pas d'opposition à Drummondville-Sud

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE — Si l'on se base sur l'impression générale dérivée par les membres du conseil de Drummondville-Sud, il appert à toute fin pratique que le sujet de la fusion avec Drummondville semble une question qui n'apportera pas d'opposition de la part des citoyens de cette municipalité. C'est du moins la conclusion que l'on peut facilement tirer de l'assemblée qui a été tenue cette semaine à l'Olympia Yvan Cournoyer, où les contribuables avaient été invités à prendre connaissance de la brochure d'informations d'une quinzaine de pages qui sera livrée dans tous les foyers de cette cité, lundi ou mardi au plus tard.

Au moins une cinquantaine de personnes ont assisté à cette réunion et en se basant sur le peu d'interrogations qui ont été adressées aux édiles, il en demeure que les 10,000 personnes qui ont élu domicile dans cette région seront prochainement des drummondvillois à part entière.

Démarches

L'assemblée de cette semaine n'était en effet qu'un premier pas vers la continuité du plan de travail anticipé du conseil.

Ainsi, avant une consultation populaire qui aura lieu les 17 et 18 octobre prochains à l'hôtel de ville de Drummondville-Sud, il y aura deux assemblées d'informations qui seront tenues les 1er (19h30) et 8 octobre (20h30) à l'auditorium de la polyvalente La Poudrière.

Consultation populaire

La consultation populaire sur le sujet a semblé être le point d'interrogation numéro un des personnes présentes à la conférence de presse, ce à quoi a répondu le premier magistrat.

Selon M. Gagnon, toutes les personnes inscrites sur la liste électorale qui sera déposée prochainement seront habilitées à voter sur la fusion ou non-fusion. Au moins 51 pour cent des contribuables (incluant les propriétaires non-résidents) de-

ront voter, sinon le scrutin ne sera pas dépeuplé. Si tel est le cas, la majorité l'emportera. Et si un oui est prononcé, le conseil poursuivra avec sa prise de position et la signature du protocole d'entente.

Commentaires

Le maire Gagnon a cependant tenu à préciser que même si un «oui» est majoritaire (on est d'ailleurs habitué au oui et au non, a-t-il sous-entendu à la blague), il ne voudrait pas nécessairement dire que Drummondville-Sud serait automatiquement annexé du jour au lendemain.

«Nous avons soumis au conseil de Drummondville quelques éléments d'une entente possible mais la dernière décision nous revient. Si nous jugeons qu'il n'est intéressant pas dans notre intérêt de nous fusionner et je parle au nom des contribuables, nous refuserons peu importe le vote. C'est une simple question de logique. Nous nous embarquerons jamais dans une galère sans port d'attache.»

## Injonction provisoire: la commission scolaire doit réintégrer un enfant handicapé

DRUMMONDVILLE — La Cour supérieure a émis une injonction provisoire ordonnant à la commission scolaire de Drummondville de réintégrer pour une période de 10 jours un enfant handicapé, qu'elle avait expulsé, et de lui fournir l'enseignement auquel il a droit.

La commission avait expulsé au cours de l'année scolaire 1979-80 l'enfant de l'école qu'il fréquentait depuis quelques années.

L'audition de la requête pour une injonction permanente aura lieu le 22 courant au palais de justice de Drummondville.

A la demande des parents, l'Office des personnes handicapées du Québec avait entrepris des démarches auprès de la commission scolaire pour s'assurer que l'enfant serait réintégré au début de la présente année académique.

Ces démarches se sont avérées infructueuses et la commission scolaire renvoyait l'enfant chez ses parents le 5 septembre en invoquant l'absence de ressources nécessaires. Les parents se sont alors adressés au bureau d'aide jur-

dique pour faire reconnaître les droits de leur enfant. Ils s'appuient sur la charte des droits et libertés de la personne et sur les récentes dispositions de loi sur l'instruction publique qui obligent un com-

mission scolaire à fournir des services spéciaux aux enfants qui, en raison d'une déficience physique et mentale, ne peuvent profiter de l'enseignement donné dans les classes ou cours réguliers.

## Incendie d'origine douteuse dans un entrepôt à Thetford

THETFORD-SUD (PS) — Un incendie d'origine douteuse, a lourdement endommagé un entrepôt situé aux abords de la rue Patenaude à Thetford-Sud vers les 2 heures dans la nuit d'hier.

Propriété de M. Henri Perreault de Thetford-Mines, commerçant dans le domaine de l'alimentation en gros, cette bâtisse d'une superficie de 100 pieds par 100 pieds abritait un camion et beaucoup de marchandises au moment de l'incendie. Durant plus de deux heures, six sapeurs du Service de la protection publique de la ville de Thetford-Mines ont combattu les flammes.

Des représentants du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, section des crimes contre la propriété, division incendie, ont été demandés pour vérifier les circonstances entourant cet incendie.

## NOMINATION



M. Roger Allard, Président du Conseil d'administration de la Caisse Populaire de Victoriaville, annonce la nomination de M. André Gaudreault, au poste de Vice-Président de la Haute Direction. Administrateur de la Caisse Populaire de Victoriaville depuis nombre d'années, il est conseillé en formation au C.E.G.E.P. de Victoriaville.

On compose... 569-9501 et quelqu'un s'occupe de vous rédiger une belle petite annonce... qui vous rapportera des \$...\$...\$...

Vivre en 80

# Le cancer pourra être prévu

VANCOUVER (PC) — Avant longtemps, les médecins pourront identifier les personnes prédisposées au cancer et leur proposer un mode de vie permettant d'éviter de contracter une tumeur cancéreuse, a déclaré un médecin de Vancouver lors de l'assemblée annuelle de l'Association médicale canadienne.

cancérogènes dans l'environnement, situé à Vancouver, des médecins croient que les substances cancérogènes existent depuis des siècles en forte concentration dans l'atmosphère et que certaines personnes sont plus prédisposées que d'autres à être affectées. Auparavant, les gens croyaient que les matières colorantes se trouvaient dans les produits alimentaires

inventés par l'homme, comme les insecticides, les colorants et les additifs alimentaires, mais on découvre maintenant que les produits naturels en contiennent tout autant. Selon M. Stich, les recherches indiquent que les aliments au caramel ou au chocolat, à base de protéine et de sucre, peuvent produire des "mitoses", qui confèrent aux cellules une

structure anarchique.

**Causes**

Cette mitose peut provenir de la cuisson ou encore de la réaction d'un enzyme, qu'on note par exemple lorsqu'une banane ou une pomme de terre pelée change de couleur. Même les hormones qui font accélérer le pouls sont

devenues suspectes, a dit le médecin.

Le Dr. Bernard Weinstein de l'Université Columbia à New York, a déclaré qu'entre 50 et 80 pour cent des cancers sont causés par l'environnement plutôt que par l'hérédité.

"C'est un grand encouragement dans la lutte pour la prévention des maladies cancéreuses", a-t-il ajouté. "Cela signifie qu'en théo-

rie, la majorité des cancers contractés par les hommes peuvent être éliminés par des modifications à l'environnement, c'est-à-dire par des changements des habitudes personnelles et des régimes."

Selon M. Weinstein, il reste maintenant de relever le défi d'identifier les facteurs qui causent le cancer.

Certains ont déjà été identifiés, comme la fumée de cigarette, les fibres d'amiante, les gaz polluants émis par les voitures et la fumée d'usines.

Collection Hardy Amies, édition automne '80

## Priorité: minceur et silhouette

La collection de Londres de Hardy Amies est vraie-



"L'inéluctable de la mode: le blazer de toutes les situations, taillé dans une pure flanelle de laine."



"Le luxe dépouillé d'une veste minutieusement taillée dans ce velours côtelé de pure soie."

ment l'épitomé de toute sa philosophie vestimentaire, dans son édition de l'automne 80. Ce fameux designer au rayonnement international insiste désormais sur la minceur de la silhouette, l'allure élancée et active qui accrochent tellement bien au style de la vie que nous connaissons.

Les vestes à la taille allongée, garnies de revers

vaguement plus étroits, et les jambes droites du pantalon s'inspirent de l'influence athlétique qui impose le dépouillement des lignes. Les assortiments de Amies comptent toujours des tissus souples et discrets, des tweeds superbes à la vitalité renouvelée, de même que des tissus voyageurs nerveux sous les doigts, adaptés à l'allure de

la vie active qui est la nôtre. La collection tout entière

témoigne de l'expertise de tailleurs et du métier d'ouvriers rompus à leur art.

**DR. LEIGH L. CLARKE, M.D., C.C.F.P.**  
309, Dufferin, Sherbrooke, Qué.  
(médecine familiale)

désire aviser ses patients qu'il est maintenant de retour à son bureau, après une absence de trois mois. Pour un rendez-vous, veuillez noter le nouveau numéro de téléphone:

567-3933

**POUR UN CHIC RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE!**

Choix de prêt-à-porter: robes, blouses, pantalons, gilets "importation".

**Boutique L'UN-ELLE**  
1303, Place Mi-Vallon  
Boul. Bourque

### ANALYSE D'ECRITURE

- étude de caractère
- étude de comptabilité entre personnes, couple
- étude de plusieurs écrits, évolution du caractère, de la santé
- état de santé, l'écriture peut révéler l'état de santé
- service de rencontre par l'écriture
- réponse rapide
- \$5. pour première analyse, \$5. pour autant d'analyse que vous désirez. Service de rencontre, aucuns frais supplémentaires. Votre nom est gardé aussi longtemps que vous le désirez.

Ecrire un texte à la main sur une feuille blanche 8 1/2 x 11, signer et faire parvenir à:

**GRAPHOLOGIE-RENCONTRE**  
ENR.  
C.P. 985, SHERBROOKE  
J1H 5L3

**DANSKIN**

**SOULIERS de:**

- ballet
- exercice
- claquette
- gigue
- danse sociale (hommes et femmes)

**ACCESSOIRES DE DANSE**

- étourds
- collants
- bas de réchauffement
- "jump suit"

**VETEMENTS DE BASE**

pour la danse. Marques réputées: Danskin et Mondor.

**L'EROS PLUS**

Les Galeries Quatre-Saisons  
136 Avenue Sherbrooke 566-5020

Le seul magasin du genre dans les Cantons de l'Est.

**VENTE DE MARQUETERIE**  
Vente, pose, sablage et finition de plancher de marqueterie et bois franc.

**TRAVAIL SOIGNE ET GARANTI**  
effectuée par nos experts

**NETTOYAGE A LA VAPEUR DE TAPIS ET MEUBLES REMBOURRES**  
1495, rue King est  
Sherbrooke 563-4736

**TAPIS V.N. INC.** "tout un phénomène"

**JOPAM PIÈCES JOPAM**

**NOUS VENDONS DES PIÈCES**

**GROS ET DÉTAIL**

**CUISINIÈRES**

**LAVEUSES**

**SÈCHEUSES**

**RÉFRIGÉRATEURS**

**LAVE-VAISSELLE**

**ACCESSOIRES**

**ATELIER DE SERVICE!**  
Faites de **JOPAM**

votre principal fournisseur. Ecrivez-nous pour informations et catalogues.

**1300 PLACE MI-VALLON  
ROCK FOREST**

**COMMANDES TÉLÉPHONIQUES**  
566-4867  
Expédition la même journée

**Optique Laurentienne Ltée**

• TEINTES COSMÉTIQUES • VERRES DE CONTACT • LUNETTES  
• MONTURES SIGNÉES • VERRES SOLAIRES

**OPTICIENS D'ORDONNANCES**

3050 boul. Portland, Carrefour de l'Estrie,  
Sherbrooke, téléphone: 563-4431

**SPECIAL FESTIVAL DES COULEURS**

du 17 au 30 septembre.

**MANTEAUX D'HIVER LONG EN BOUCLE**

laine et nylon. Couleurs: blanc, noir, bourgogne. Toutes grandeurs de 6 à 16. Faits au Québec.

**RABAIS \$50<sup>00</sup>**

Prix **\$159<sup>95</sup>** pour

**\$109<sup>95</sup>**

CONFECTION DE HAUTE QUALITE Quantités limitées (45)

**96, Main ouest  
Magog - 843-3636**

Egalement choix de plus de 200 manteaux en montre.

**Florianne Beaudry (1972) Ltée.**

CONFECTION DE HAUTE QUALITE

# Les Inuit d'aujourd'hui



En effet, l'arrivée des étrangers a modifié sensiblement les habitudes, notamment en diminuant la dépendance vitale à l'égard des ressources locales aussi bien pour les Inuit du Mackenzie, que pour ceux du Cuivre, de Netsilik, du Caribou, d'Iglulik, de l'île de Baffin, de la baie d'Hudson ou les Sadlermiut du Labrador.

Pour se déplacer en hiver, ils utilisent des traîneaux tirés par des chiens, faits de bois, d'os, d'ivoire et de cuir qui évoquent les traîneaux de Sibérie. De leur résistance et de leur souplesse dépend le transport du matériel et des vivres indispensables à leur survie. Comme vêtements, ils revêtent des parkas (terme inuit pour survêtement) dont la fourrure est tournée vers l'extérieur et des sous-vêtements dont la fourrure se porte contre la peau pour mieux protéger du froid.

par Valérie MIELNICKI

PARIS (AFP) — Mal connus, les Inuit — plus communément appelés "Esquimaux" selon l'expression des Indiens algonquins signifiant: "mangeurs de viande crue" — ont intrigué plus d'un anthropologue, et si certains ne s'étaient aventurés dans les territoires glacés de l'Arctique, le silence de la banquise les recouvrirait peut-être encore.

S'ils se distinguent par leur langue, leurs vêtements, leurs habitations, les Inuit — établis sur la côte Arctique entre la mer de Bering et l'est du Groenland — ont un point commun: le rejet de l'appellation "esquimaux" utilisée par les Indiens du Labrador et transmise aux missionnaires européens dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. A cette appellation qu'il juge péjorative, ce peuple des terres arctiques et subarctiques préfère celle d'Inuk (être humain), singulier d'Inuit.

Aujourd'hui plus de 60.000, dont environ 25.000 au Groenland, 18.000 en Alaska, 20.000 au Canada et un millier en Union soviétique, les Inuit semblent avoir été présents dans l'ouest de l'Arctique, au nord et à l'ouest de la baie d'Hudson, dès l'an mille avant J.C. Leur origine est encore mal définie mais contrairement à une thèse répandue, il ne semble pas qu'ils aient une origine indienne commune. Physiquement, ils se distinguent par leur petite taille, leurs traits mongoliens, la petitesse de leurs extrémités et leurs cheveux noirs et raides.

Seuls quelques rares groupes d'Inuit, surtout ceux du Canada, sont restés vraiment fidèles à leur mode de vie traditionnel.

Au printemps, les "bandes" se disloquent et les familles établissent, souvent à proximité des lacs, des campements constitués généralement de tentes en peaux de phoque ou de caribou.

Mais avec l'arrivée de l'homme blanc et du progrès, de nombreux Inuit ont été évangélisés, et peu à peu, amulettes, traditions et légendes ont cédé la place aux transistors et aux postes de télévision.

AU CENTRE D'ACCUEIL  
RESIDENCE 55 BROOKS  
CHAMBRES ET PENSION  
POUR PERSONNES AGEES

567-8931  
soit:  
565-7234



Mme Elisabeth Roy  
directrice

Désirez-vous régulariser  
les naissances?

Voulez-vous savoir si vous  
avez une ovulation?

Désirez-vous avoir un enfant?

**SERENA** peut vous  
aider  
567-6893

VOUS VOULEZ

**MAIGRIR**  
rapidement, sûrement,  
"SANS FAIBLIR"!  
KILOCONTROL

SPECIALISTE EFFICACE DE L'AMAIGRISSEMENT  
VOUS EN OFFRE LES MOYENS!



Grâce à sa méthode scientifique  
sûre, vous perdez de  
8 à 15 LIVRES OU PLUS  
en seulement 4 SEMAINES

Programmes individuels  
Programmes de groupes

SEANCES D'INFORMATION GRATUITES  
PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI  
sans engagement de votre part

Sherbrooke (819) 569-5134  
98 Albert

KILOCONTROL

LA SOLUTION A VOTRE PROBLEME DE POIDS



Bienvenue à notre  
laboratoire de  
gémologie

Le joaillier pratique la science de la gémologie. Et où il y a science, il y a laboratoire.

Notre personnel compte un gémologiste agréé de la American Gem Society. Cet expert de haute compétence identifie, classe et détermine avec précision la valeur de pierres précieuses, dans notre laboratoire accrédité par la AGS, et pourvu de tout l'équipement et des instruments nécessaires à l'expertise précise d'un joyau.

Etant joaillier membre de la AGS, nous sommes équipés pour vous servir...qualifiés pour vous protéger.

Nous sommes fiers de compter parmi les 14 laboratoires en gémologie accrédités au Canada.

**Ronald Fortier** inc.

43, Wellington nord — centre-ville  
Sherbrooke



**FERME  
EMMANUEL COSMIQUE**

(Ancien Verger Cordeau)

**VEenez CUEILLIR  
NOTRE  
DELICIEUSE**

**LOBO**



En présentant ce coupon

vous aurez droit à **5%** sur vos pommes

NOUVEAUTE:

pains de ménage blancs ou bruns, jus de pommes naturel, pur à 100%.

**18¢** la livre

Faisons transport de vos pommes à votre demande

• Apportez vos contenants  
• Stationnement à proximité

Ouvert tous les jours de 8h30 à 18h p.m.  
Direction St-Benoit du Lac Austin  
Surveillez nos affiches

**843-1960**  
Bienvenue à tous!

Le Comité Culturel de St-Jovite  
vous invite à sa  
7<sup>e</sup> Exposition annuelle d'artisanat  
LES 20 et 21 septembre 80

• cuir • tissage • abêt • jour • poterie • figurines  
(Séjour à la mer) • bijoux japonais  
dentelle • fer forgé • ébénisterie • coudre  
peinture

Venez apprécier les créations  
originales de nos meilleurs  
artistes et artisans de l'Estrie.  
Espace Centre Communautaire  
de St-Jovite.  
Heures d'ouverture: de 13h à 21h

**Ceraproc**

650 Lavigerie, Sherbrooke, Qué. J1G 2X2. Tél. 567-2336  
Compagnie affiliée à E.T. Terrazzo Tuile Marbre Ltee

**TUILES CERAMIQUES**

Choix très varié

**VENTE GROS ET DÉTAIL**

Service de consultation, d'estimation gratuite  
de location d'outils pour pose, etc.

**SALLE D'ÉCHANTILLONS**

Aussi:

**SPECIALITÉS DE TOUTES SORTES  
POUR LA CONSTRUCTION**

EN PRIMEUR  
Sable de silice pour jet de sable  
"sandblast"  
Film de polyéthylène - Stuc industriel  
"VÉRIFIEZ NOS PRIX ET ESCOMPTES"  
SUR TOUS NOS PRODUITS

**SURPLUS DE MANUFACTURE**

**marimac DRAPERIES INC.**

2516, KING OUEST, SHERBROOKE 566-1343

**DOUILLETTE**

En spécial  
A partir de

**24<sup>98</sup>**

**RIDEAUX A TETE  
PASSE-TRINGLE**

et plusieurs rangs de fronces

A partir de **7<sup>98</sup>** la paire

48 x 24

**RIDEAUX  
BONNE FEMME**

90 x 45 **13<sup>98</sup>**  
120 x 63 **20<sup>98</sup>**  
200 x 63 **31<sup>98</sup>**  
245 x 81 **44<sup>98</sup>**

Autres grandeurs disponibles. Choix de 9 couleurs

**GRAND SPECIAL**

**MURALES  
IMPORTES  
DE L'INDE** **\$9<sup>98</sup>**

**COUVRE-LIT**  
Couleurs assorties à partir de **\$5<sup>98</sup>**

**Tissus à draperies,**  
le mètre à partir de **98¢**

**VOILAGE POLYESTER TERGAL**

50" x 84" ..... à partir de **13<sup>98</sup>**  
100" x 84" ..... à partir de **26<sup>98</sup>**  
150" x 84" ..... à partir de **39<sup>98</sup>**  
Aussi disponible dans le 95"

**VOUS EPARGNEZ TOUJOURS 20% à 50%**

Nous manufacturons tous nos produits ici à Sherbrooke et nous soldons dans notre magasin tout ce qui est légèrement usé et les fins de lignes.

**PLUSIEURS SPECIAUX NON-ANNONCES en magasin.**

\*Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau, y compris les toutes nouvelles teintes.



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI.

Pose rapide et économique par des spécialistes

**Le bon isolant**

- 1** INCOMBUSTIBILITÉ — L'isolant RED TOP en fibres minérales ne brûle pas et ne contribue pas à la combustion. Il améliore la résistance au feu de la maison. L'isolant de cellulose n'offre pas cet avantage.
- 2** INALTÉRABILITÉ — L'isolant RED TOP en fibres minérales n'a aucune valeur nutritive pour la vermine et les rongeurs. Il est aussi résistant à la pourriture et à la corrosion.
- 3** RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ — L'isolant RED TOP en fibres minérales n'absorbe pas l'humidité. S'il est mouillé, il sèche vite avec une bonne ventilation et reprend ses propriétés isolantes.
- 4** ISOLATION PERMANENTE — L'isolant RED TOP en fibres minérales durera aussi longtemps que la maison. Il n'a jamais besoin d'être remplacé.
- 5** ISOLATION THERMIQUE ÉLEVÉE — L'isolant RED TOP à souffler contribue efficacement à la réduction des frais de chauffage et de climatisation d'air. Il garde la maison plus fraîche durant l'été en empêchant la chaleur d'y pénétrer.

	Valeur d'isolation thermique	Épaisseur minimum
R-12	RSI-2.1	3.8" 97 mm
R-20	RSI-3.5	6.3" 160 mm
R-28	RSI-4.9	8.8" 224 mm
R-32	RSI-5.6	10.1" 257 mm
R-40	RSI-7.0	12.6" 320 mm

Remarque — "R" signifie la résistance d'un matériau isolant à la propagation de la chaleur ou du froid. Plus élevé est le facteur "R", plus grande est la résistance du matériau isolant.

"RSI" signifie la résistance thermique en système métrique.

**6** NUL ADDITIF CHIMIQUE — L'isolant RED TOP à souffler est fabriqué de matières minérales et n'exige pas d'additif chimique pour résister au feu, à la vermine, au fongus ou à l'humidité.

**POUR INFORMATION, DEMANDEZ:**

R. GRENIER à Rock Forest. R. MATHIEU à Sherbrooke. P. JEAN-MARIE à Coaticook.  
(819) 563-0220 (819) 569-3693 (819) 849-2761

**LUMBERLAND**  
BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST 235, GALT EST, SHERBROOKE  
563-0220 569-3693  
COATICOOK MATÉRIEL DE CONSTRUCTION DIXVILLE L.TÉE — 849-2761